

Projet jardin d'enfants en Corse

Réunion du 14/04/2015

Présents : Bertrand, Marie-Ange, Laurence, Magali, Sandrine, Seashell, Alex, Stéphanie.

Excusés : Olympe, Mila.

Conformément à la proposition du petit groupe de réflexion concernant le fonctionnement des réunions, sont désignés pour cette réunion :

- un animateur de séance : Sandrine
- un secrétaire de séance : Magali.

Accueillant de nouveaux venus, le groupe procède à un tour de table et présentation de chacun, mentionnant son lien au projet.

Marie-Ange : ancien professeur, actuellement documentaliste au lycée du Finosello, sophrologue et praticienne en PNL.

Bertrand : papa d'un enfant accueilli à la crèche parentale, médecin psychiatre.

Alex : compagnon de Stéphanie.

Information donnée par Laurence : un projet d'école aurait été mené sans aboutissement, il y a 4-5 ans à Ajaccio ; il aurait échoué sur la question du financement.

Personnes ressources à garder en tête :

- Marie-Agnès peut-être à l'origine de ce projet il y a quelques années (lien : Laurence, Sandrine)
- Tony auxiliaire de puériculture formé Montessori (lien : Seashell)

Suivant l'ordre du jour proposé par le petit groupe préparatoire, on procède à lecture puis au vote des *propositions* rédigées dans le CR de la réunion du 1^{er} avril dernier :

- 1- **Objectif** : *ouvrir une structure d'accueil d'ici septembre 2015 (voire janvier 2016 si délais trop courts)*

L'échéance de janvier semble plus réaliste, voire à repousser à septembre 2016. Il paraît important de mobiliser toutes les ressources dès maintenant sans délayer les forces dans le temps.

2- **Forme administrative**

*Continuer de fonctionner avec une **association de fait** avec quelques principes de fonctionnement écrits. Donner une forme qui nous permette de construire notre identité en tant que groupe.*

Déposer les statuts en préfecture ne presse pas. Nous pourrions toujours aussi la rattacher à une association existante : Crèche parentale du Finosello, association le Neuf.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3- **Objet** :

« Notre association a pour objet la création, la gestion et l'administration d'une structure d'accueil d'enfants à partir de deux ans. Elle favorise toute activité qui participe à l'épanouissement et au respect des enfants et de leurs parents. »

La question d'ouvrir à des enfants dès l'âge de deux ans se pose (problème de gestion de propreté, obligation de personnel en plus) : question à vérifier vis à vis des obligations légales ainsi que des jardins d'enfants existants (Livrelli).

La dimension « alternative » du projet n'apparaît pas dans l'objet : on choisit pour l'instant de la réserver au projet pédagogique, compte tenu de son caractère potentiellement polémique et dans un souci de garder une formulation d'objet large.

4- **Fonctionnement :**

- **arrêter le groupe à la dizaine de familles actuelles.** *Il est possible de proposer aux personnes demandeuses, de nous rejoindre dans un ou deux mois, une fois les premiers jalons de notre fonctionnement posés et les groupes de travail constitués. Le groupe n'est bien sûr pas fermé mais son nombre restreint ce qui implique une contrainte d'investissement.*

L'assemblée s'accorde sur un assouplissement de cette proposition : il est essentiel qu'un noyau dur de personnes investies puisse resté en nombre limité (une dizaine de familles) pour être efficace ; néanmoins chacun doit pouvoir rester libre et responsable de se retirer et/ou d'inviter une personne disponible et prête à investir du temps, et ce à n'importe quel stade du projet.

Point sur le groupe actuel : Laurence (pb d'investissement pour les 3 mois à venir), Magali et Antoine, Sandrine, Seashell et David, Stéphanie et Alex, Olympe, Mila, Aude et Tim, Bertrand. (Marie-Ange souhaite demeurer une personne ressource)
Ce qui fait 9 familles et potentiellement 12-15 personnes investies.

Il est convenu que l'on réalise deux listes de personnes :

- 1- le **groupe décisionnel** (une dizaine de familles, 9 actuellement) : participation aux réunions en assemblée, accès au drive et groupe FB.
- 2- une liste de **personnes ressources** et qui désirent rester informées : accès au groupe FB, et destinataires éventuellement d'une petite news letter, les informant de l'avancée du projet.

Les tableaux permettant de regrouper les coordonnées des personnes de ces deux listes pourront être postées sur le drive.

- notre **assemblée** (ce grand groupe de 10) est un **organe de validation** des propositions faites par les groupes de travail.
 - o Elle se réunit environ toutes les **trois semaines** à la crèche du Finosello (lieu neutre).
 - o Au début de chaque assemblée on désigne un **animateur** et un **secrétaire** qui peuvent être différents à chaque fois autant que possible. L'animateur veille aux points à l'ordre du jour.
 - o On ne clôt jamais une réunion sans avoir fixé la date et l'ordre du jour de la suivante. Les comptes-rendus sont validés en début de séance suivante.

- *Les décisions sont votées à la **majorité + 1**. Le système du consensus prenant plus de temps, mais nous paraissant par ailleurs plus proche de notre éthique, est réservé aux groupes de travail ; nous préférons la majorité en assemblée pour tenir compte de nos contraintes de temps.*

Propositions adoptées à l'unanimité. Seule modification : **une réunion tous les mois**.

- *Règles **d'usage internet** pour le grand groupe : l'accès au dossier google drive est réservé au groupe décisionnel ; les CR y sont déposés pour relecture et avant correction et validation à la séance suivante. L'usage des mails est réservé aux éléments à caractère informatif. Pour toute communication, partage, échange le groupe facebook est ouvert au-delà du grand groupe, à toute personne intéressée par le projet. Désigner un ou des administrateurs pour le groupe FB et le drive.*

Seashell est désignée pour demeurer l'administratrice des groupes FB et du drive.

- *Des **groupes de travail** sont constitués dès la prochaine réunion. Nous proposons de les définir en fonction de la liste établie dans le dernier compte-rendu. Les groupes de travail fonctionnent à leur manière et se réunissent autant de fois que nécessaire pour pouvoir soumettre leurs propositions au grand groupe.*

Proposition acceptée sur le principe. Néanmoins, il ne semble pas possible tout de suite de désigner des groupes de travail.

Laurence propose d'avancer sur la question administrative (normes applicables pour un jardin d'enfant).

Bertrand souligne qu'il est indispensable que chacun creuse la question du lieu dès maintenant.

- *Une **réunion spéciale de l'assemblée** pourra être fixée pour un grand **brainstorming**, courant **mai**, sur les **projets pédagogiques**. Nous imaginons une demi-journée réunissant les membres avec un animateur-facilitateur dédié pour faire accoucher notre groupe des axes du projet éducatif, puis du projet pédagogique plus spécifique de la structure en création.*

L'organisation de cette journée semble primordiale à l'assemblée et fondamentale pour la suite du travail. Elle doit permettre au groupe d'accoucher d'une vision commune.

Sandrine et Magali se chargent de la préparation de l'organisation de cette journée. Un doodle sera rapidement diffusé pour trouver **une date en week-end aussi vite que possible**.

La séance est levée.